



CONSEIL NOUVELLES

Résumé des décisions du conseil municipal lors de la séance ordinaire du 8 février 2016.

RÈGLEMENTATION D'URBANISME

Le conseil a adopté le projet de règlement suivant : Règlement 801-21, projet de règlement amendant le règlement de zonage afin de modifier certaines normes réglementaires concernant l'affichage avec panneau sandwich, les normes relatives à la zone inondable 0-20 ans, les abris d'autos et les filtres de piscines résidentielles.

En ce qui a trait aux panneaux sandwiches, la modification au règlement de zonage donne suite au succès du projet pilote introduit sur le chemin de la Grande-Côte en 2013, lequel permettait l'utilisation d'une enseigne amovible de type chevalet ou « panneau sandwich ». Les commerçants du chemin de la Grande-Côte pourront installer ce type d'affiche à proximité de leur porte d'entrée.

CONSEIL

La Ville appuie les démarches de la MRC de Thérèse-De Blainville relativement au parc linéaire Le P'tit train du Nord. Un nouveau modèle de gestion pour l'entretien et le développement de cette infrastructure unique a été conclu entre les MRC membres

de la Corporation du parc linéaire Le P'tit train du Nord. Elles se sont entendues sur le partage des responsabilités quant à l'entretien de la piste. Ainsi, chaque MRC sera responsable de la partie qui parcourt son territoire.

FINANCES

Le conseil a octroyé un mandat au montant approximatif de 1 094 557 \$ (taxes en sus) à la firme Évimbec Itée pour l'évaluation foncière, de 2016 à 2019.

SERVICES TECHNIQUES, TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

Un contrat pour des travaux arboricoles des frênes a été octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit à la compagnie Service d'arbres Nature inc. pour un montant total approximatif de 101 030 \$ (taxes en sus) pour l'année 2016.

SERVICES COMMUNAUTAIRES

Les subventions suivantes ont été accordées :

- 400 \$ à la Table de concertation du 3^e âge de la MRC de Thérèse-De Blainville pour l'activité de reconnaissance du 13 avril 2016 ;
- 1 500 \$ au Scoutisme Rosemère Memorial Scouting;
- 1 000 \$ au Club d'athlétisme Corsaire-Chaparral;
- 500 \$ à la Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles.

Le conseil a autorisé une entente avec Mme Mélanie Poirier, ainsi que le versement de la somme forfaitaire de 10 000 \$ pour la tenue du Festival des Arts contemporains de Rosemère, les 2, 3 et 4 juin 2016.